



#### Edito

Déjà une année écoulée et notre journal est déposé régulièrement dans vos boîtes aux lettres.

Nous nous efforçons de relayer les informations pratiques, les nouvelles de la vie du village et notamment la vie associative.

Un journal communal ne vit que s'il y a de la vie à relater. Un grand merci à toutes les associations pour leur dynamisme, pour l'engagement des bénévoles, pour la diversité des propositions faites aux habitants.

Ce journal est le vôtre. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, à nous transmettre vos idées, à nous annoncer vos activités.

Une nouveauté dans ce numéro : des artisans locaux nous aident à financer le journal en se faisant connaître. Si vous souhaitez participer, contactez nous.

Vous souhaitant une bonne lecture et à tous, un bel été.

L'équipe du journal

La saison 2015 du « *Théâtre de Hauville* » s'est achevée le 16 mai dernier à Gouy (76).

Nous avons pu jouer notre spectacle « *Piège de people* » 3 fois ; moins que l'année dernière mais les 400 spectateurs et les comédiens se sont bien amusés.

La saison 2016 reprendra au début de l'année prochaine avec un nouveau spectacle.

Nous vous communiquerons les dates dans la prochaine édition de Hau'village.

*François Grandou.*

## *Le Théâtre de Hauville*



### BUDGET 2015

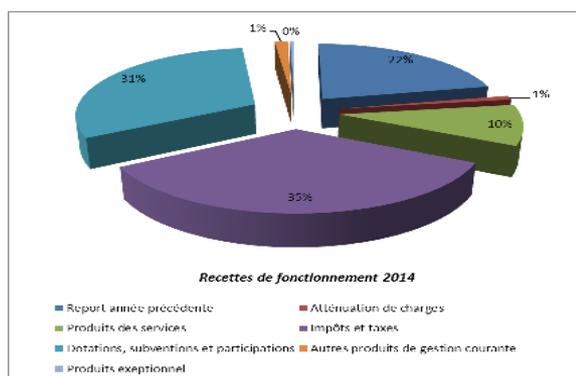
Dans le cadre de la réduction des déficits de l'état, le gouvernement a décidé une baisse de la dotation globale de fonctionnement de 30 % en trois années pour l'ensemble des communes du territoire. Des communes se retrouvent en difficulté pour boucler leur budget, d'autres doivent baisser de manière significative leurs dépenses et leurs investissements.

Hauville n'y échappe malheureusement pas et cumulée avec la baisse des autres dotations, cela représente 65000 € de revenus en moins pour notre commune. Le sachant, nous avons dès l'an dernier travaillé à diminuer les coûts de fonctionnement :

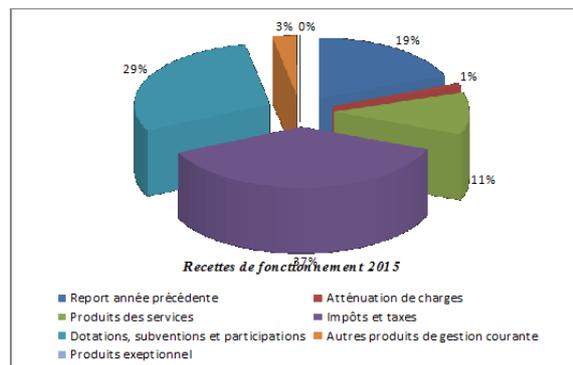
- Des petits travaux ont permis le début d'une diminution des coûts d'énergie (mise en place de thermostats sur les radiateurs de l'école, réparation de la porte de la chaufferie, détection et réparation de l'ensemble des fuites d'eau sur les bâtiments).
- Le fleurissement de la commune, la mise en place du jardin pédagogique et son entretien, la peinture dans une partie de l'école, des portes de l'église, de celle de la salle des fêtes, le nettoyage de l'église suite aux travaux ont été réalisés grâce à l'équipe de bénévoles du pôle des savoirs, aux Frères de Charité, aux habitants (un grand merci à eux).
- Les décorations de Noël ont été récupérées, réparées et mises en place par le personnel communal et leur responsable,
- Le contrat aidé de Mme Leroy Nathalie arrivant à échéance ne pouvait pas être renouvelé. Nous avons décidé de répartir ses tâches sur les autres personnels pour ne pas embaucher de personnel nouveau.

Nous avons donc bien baissé les coûts de fonctionnement mais la baisse annoncée sur trois ans nous oblige à chercher de nouvelles économies l'an prochain tout en assurant une qualité de vie et service aux habitants. La commission des finances s'est déjà mis au travail en examinant chaque poste et en demandant à chaque commission de réfléchir à des économies possibles.

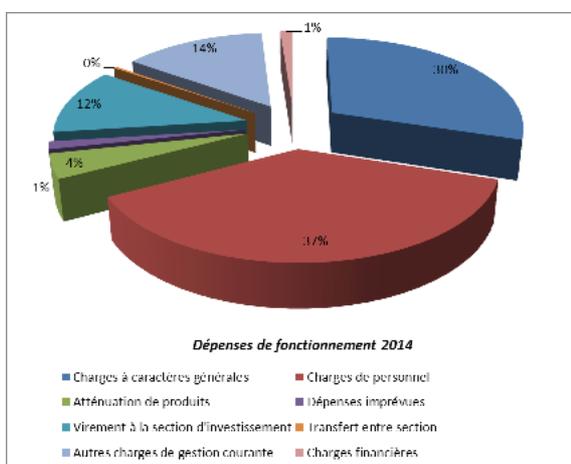
#### Recettes 2014



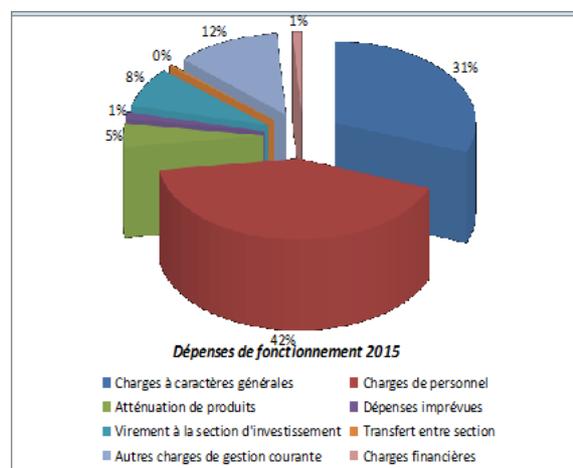
#### 2015



#### Dépenses 2014



#### 2015



Pour l'investissement, les travaux de mise en sécurité de l'église ont été achevés. Une réflexion avec les partenaires (Fondation du patrimoine, Direction régionale de la culture, ...) pour optimiser les coûts et trouver le financement pour la suite est engagée.

La Trésorière du Roumois a fait remarquer, lors de la préparation de notre budget que, pour permettre un minimum d'investissements et de maintien des bâtiments et infrastructures en état, chaque commune devait augmenter ses taux d'imposition régulièrement. La décision prise par l'ancien conseil municipal de Hauville de ne pas augmenter les taux d'imposition pendant une longue période, a une incidence aujourd'hui : elle nous prive de capacité d'investissement, d'entretien courant des bâtiments, de la voirie... et de projets nouveaux. Pour comparaison, vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant les taux d'imposition des communes voisines de même taille (précision : Rougemontiers bénéficie d'une importante dotation pour l'installation électrique sur son territoire).

Il a donc été voté une augmentation de 3 % des taux soit pour la taxe d'habitation de 7,58 % à 7,80 %, pour la taxe foncière sur les propriétés bâties 12,90 % à 13,27 %, pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 31,78 % à 32,70 %.

#### Comparaison taxes communes environnantes :

	Barneville sur Seine	Bouquetot	Bosgouet	Caumont	Eteville	Hauville	Honguemare-Guencouville	Rougemontiers	Routot	Moyenne nationale de la strate
Taxe habitation (y compris THVL)	9,54%	7,74%	8,46%	11,04%	8,19%	7,13%	6,40%	5,78%	12,65%	11,71%
Foncier bâti	15,20%	10,29%	14,80%	23,99%	15,16%	12,14%	15,16%	11,06%	22,72%	15,75%
Foncier non bâti	46,53%	25,57%	39,21%	41,07%	41,59%	29,90%	27,24%	31,14%	57,13%	45,65%

(tableau des taux d'imposition)

Pour la commission finances  
*Anne de Vaublanc et Cyril Ménard*

## Conseil Municipal des Jeunes ( CMJ )

### Election du conseil :

Ce début d'année est important pour nos jeunes de primaire : avec le soutien de leur professeur, chaque classe du CP au CM2, découvre les élections municipales, le rôle du maire, des conseillers et le système électoral.

En effet, le conseil municipal des jeunes se met en place. Les enfants de primaire peuvent se présenter s'ils le souhaitent et tous viennent voter le vendredi 21 mars 2015 pour choisir leurs représentants au conseil municipal.

19 candidats se présentent et préparent comme les adultes, dossier d'inscription, profession de foi et affiche.

Les 98 électeurs de primaires reçoivent leur carte d'électeur et quand ils se présentent le vendredi au bureau de vote de la mairie, tout est prêt. Les conseillers les attendent.

Avec beaucoup de calme et de sérieux chacun des enfants s'isole, prépare son vote, le dépose dans l'urne et signe le registre d'émargement. Quelques questions montrent l'intérêt qu'ils portent à ce moment.

À 15h30 beaucoup reviennent pour le dépouillement afin de connaître nos 9 conseillers juniors. Sont élus :

Léo Guerard, Tom Cabot, Laura Swervaegeer, Ada Dionne, Louise Avenel, Paul Remmeau, Boris Eckendorff, Chloé Bourlier et Dylan Lenormand..

mais Yanis Demarais, Mathilde Edde, Emeric Fiquet, Gwenaëlle Fiquet, Nicolas Fleury, Thia Homo Henry, Amélie Lacroix, Clarisse Leroy, Aurélien Ménard et Louna Quesney seront associés aux commissions s'ils le souhaitent.

Prochain rendez-vous : élection du maire junior.

**Annaïk Bréant**



### Election maire Junior :



Comme chaque vendredi soir, nous pouvons le supposer, nos jeunes Hauvillais quittent l'école pour rentrer chez eux afin de se détendre et savourer leur week-end. Oui, mais cette détente n'est pas pour tout le monde. En effet, vendredi 27 Mars 2015, une petite partie des écoliers n'est pas encore rentrée et le stress devient leur compagnon de journée. Eh oui, c'est ce jour-ci que se déroule l'élection du Maire Junior. Pour tout ceux qui n'ont pas pu assister à ce moment, voici ce qui c'est passé: tout d'abord, les enfants rappelèrent le rôle du maire : « il donne la parole à tout le monde, ne prend pas de décision tout seul ». Par la suite, les trois jeunes candidats, Ada, Laura et Tom, se sont présentés à l'assemblée et ont expliqué les différentes raisons qui les poussaient à poser une candidature.

Ainsi, Ada, première a prendre la parole déclare : « J'ai envie de représenter mes camarades, je veux transmettre les idées des autres et les miennes ». Tom, second à prendre la parole devant son auditoire dit : « Je veux partager les idées, si je suis maire, je ne travaillerais pas seul et je serais à l'écoute de mes camarades ».

Enfin, Laura termine : « Si je suis élue maire, je serais à l'écoute des autres ».

S'ensuivent les votes. Seuls les enfants présents peuvent voter. Chacun prend un petit papier et part s'isoler afin d'inscrire un des trois prénoms. Le moment du dépouillement a sonné : suspens pour nos jeunes Hauvillais qui attendent avec impatience le résultat. Dylan, le plus ancien de la table est désigné secrétaire de séance, c'est à dire que c'est lui qui inscrit le nombre de voix obtenues. C'est Chloé, la plus jeune du conseil qui proclame l' élu.

Voici le moment du score : deux points pour Laura, deux points pour Ada et enfin, cinq pour Tom qui est donc le maire junior avec la majorité.

Le jeune garçon, content de son nouveau poste, déclare fièrement, vêtu de l'écharpe nationale : « Merci, merci à tous d'être venu » et annonce le goûter pour fêter cette élection.

Le jeune maire précise par la suite qu'il va y avoir trois commissions des enfants : une sur l'enfance, l'école, les aménagements jeux, les petits ( de 0 à 3 ans), une seconde en lien avec les services et une dernière qui concerne l'écologie.

**Emilie Levesque**



### Dernières nouvelles du CMJ

Nos jeunes conseillers se sont déjà mis au travail et ont présenté leur premières remarques au conseil municipal, celui-ci étudie leurs demandes.

## Association du moulin de Pierre .

Le 21 février l'association du moulin de Pierre a organisé sa première *soirée choucroute-costumée*.

Une soirée très réussie, animée par Patrick Perdrix. Tous les convives, cow-boy, indiennes, footballeur, normandes, princesses et autres ont apprécié les danses diverses proposées et la choucroute de « evivaespana-paëla ».

L'équipe vous donne rendez-vous pour l'an prochain.



Michel Jocaille



## La fête au moulin

Le 14 juin dernier, c'était jour de fête au moulin.

Le meunier pour l'occasion avait décoré ses ailes de fanions de toutes les couleurs. Les bénévoles avaient tout préparé pour déjeuner ou goûter. Les artisans avaient exposé leurs ouvrages de laine, de broderie, de crochet et avaient plaisir à expliquer leur travail. Vous pouviez vous procurer du miel, voir filer la laine, ou encore tirer à l'arc.

Le soleil brillait et le vent léger permettait de faire tourner les ailes. Josette expliquait aux visiteurs le fonctionnement du vieux moulin de pierre. Les adultes demandaient des explications techniques alors que les enfants admiraient le paysage des champs colorés, par la fenêtre du deuxième étage.

Petite déception... peu nombreux étaient les participants malgré un dévouement sans faille de l'ensemble des bénévoles. Merci à eux pour leur engagement pour que le moulin continue de tourner.

Anne de Vaublanc

### Prochaines manifestations :

- Fête médiévale Samedi 1<sup>er</sup> et Dimanche 2 août 2015
- Journée européenne du patrimoine Samedi 19 et Dimanche 20 septembre 2015

Les mardis du moulin (15h-17h)

Ateliers bricolage pour toute la famille (à partir de 6 ans)

« Je crée de mes mains » Mardi 21 juillet 2015

« Les mains dans la farine » Mardi 11 août 2015

Réservation conseillée 02.35.37.23.16

## « le jardin des écoliers »

C'est après l'élection du nouveau Conseil Municipal, qu'est née l'idée d'un jardin communal, ouvert aussi bien aux enfants de l'école qu'aux passionnés de jardinage. Le projet comprend plusieurs volets:

Des espaces réservés pour des activités pédagogiques : un jardin en carrés pour la classe maternelle des Moyens Grands, une grande planche pour les CE1/CE2, et un espace pour le projet « pommiers » des CP.

Un espace pour les Activités Pédagogiques Complémentaires ( APC), menées tous les vendredis après-midi par Mme Fréigny et Mr Chevallier, avec des enfants de l'école de tous âges, de la moyenne section au CM2.

Un abri de jardin vitré, pouvant servir à la fois de serre et de local de rangement.

Une serre-tunnel, pouvant être utilisée pour des activités pédagogiques, mais aussi pour stocker les plantes frileuses, et réaliser des semis et des multiplications pour le fleurissement de la Commune (activités prises en charge par le Pôle des Savoirs).

Des arbres fruitiers formés en espalier, destinés à la formation des adultes à la taille.

A cela s'est ajouté des travaux de clôture, l'installation des cuves pour la récupération de l'eau de pluie, le nettoyage du terrain, le semis de la pelouse.... Beaucoup de travail accompli pour un résultat impressionnant!

Les enfants ont travaillé tout au long des mois depuis septembre dernier et vous pouvez suivre leurs activités sur le blog : le pôle des savoirs de Hauville.

**Philippe Chevallier.**



## LA KERMESSE

Princes et princesses au village

Il était une fois, un certain samedi de juin 2015, un défilé étonnant dans notre village, un défilé merveilleux je dirai même. On pouvait y croiser dit-on des loups, des princes et des princesses, un haricot magique géant et des petits chaperons rouges, on dit même que le chat botté est passé par là ! Mais que me racontez-vous mère-grand ! Balivernes !!! Quel est ce conte dont vous me bercez ?

Je vous dois la vérité : de jeunes hauvillais et leurs enseignants ont égayé les rues de notre village le samedi 6 juin, jour de la kermesse de l'école. C'est sur le thème des contes cette année que les enfants ont pris déguisements. Toute l'année, les élèves de l'école Alphonse Daudet ont travaillé sur les contes et ce défilé est l'aboutissement de leur travail. On pouvait apercevoir au coin d'une rue Robin des bois, poursuivi par des chevaliers armés d'épées et de boucliers. Des princesses vêtues de rose, de jaune, de rouges ou de bleu défilaient sous les confettis.

Que d'imagination cette année encore pour les costumes. Merci aux parents et à leurs enseignants pour cette journée réussie. Les princes et princesses sont ensuite allés s'amuser à la kermesse, où de nombreux stands étaient tenus par des parents bénévoles et les enseignants. C'est sous un beau soleil que Blanche Neige, Peter Pan et Le Grand Méchant Loup participèrent ensuite à de nombreuses batailles d'eau.

De beaux souvenirs pour nos loulous !

Un grand merci aux bénévoles sans qui la kermesse ne pourrait pas avoir lieu. Il est rappelé que tous les parents sont invités à rejoindre l'équipe pour tenir un stand, monter les tentes,... Une réunion de préparation est ouverte à tous. Les enfants ont besoin de vous !

**Marie Michaud et Anne de Vaublanc**



## Défi du moulin

Dimanche 15 mars au matin a eu lieu une première édition du « défi du moulin » sur l'aire de jeux de Hauville.

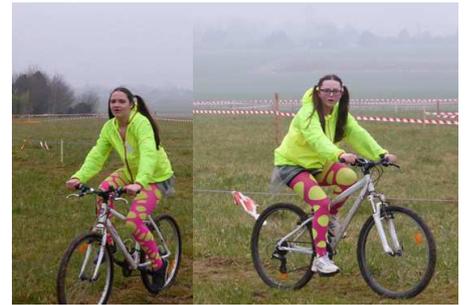
Il s'agit d'un défi sportif à pratiquer en binôme alliant deux parcours successifs, un à parcourir en VTT et un autre et où la course à pied est privilégiée où s'invitent des obstacles pour pimenter l'épreuve.

24 équipes ont pris le départ et se sont données « à fond » avec endurance, agilité, force, souplesse et rapidité pour franchir la ligne d'arrivée. Tout cela était à faire dans une ambiance où l'entente et l'entraide entre les deux membres du binôme étaient nécessaires.

La performance n'était pas vraiment le maître mot de cette matinée mais plutôt l'amusement où certains équipages avaient fait le choix de venir déguisés. Nous avons donc vu « souffrir » des vaches hollandaises, des jumelles psychédélics à couettes, un duo de blondes à barbe en treillis...

Ce défi a permis à tous de partager un « bon » moment (propos recueillis après l'effort auprès de concurrents !) dans un environnement inconnu avec des surprises parfois rafraîchissantes et salissantes !!!! Et avec, pour certains, des soucis mécaniques.

Un grand merci à tous les participants et aux organisateurs. Nous remercions également Mrs Dezelus et Zoli pour leur prêt de matériels tels que la paille, le podium et la buse plastique ainsi que nos généreux sponsors( ECR : entreprise de couverture du Roumois), SRC ( Société Roumoise de construction), l'Eléphant Bleu de Routot, le Crédit Agricole, Carrefour Contact de la Mailleraye sur Seine, ainsi que le salon de coiffure « Un temps pour soi » de Routot pour leur participation financière aidant à l'achat de médailles pour les membres de 24 équipes ou pour leurs dons de lots qui ont été remis à chacun sur le podium .



**Sophie Mangot et Philippe Chevallier**  
(Membres du pôle des savoirs).

## Deuxième Troc plantes à Hauville

Hauville ou la commune des activités... et bien, oui, c'est le moins que l'on puisse dire!

Après un premier troc plantes réussi le dimanche 7 septembre 2014 avec l'inauguration du jardin pédagogique, l'association du pôle des savoirs a décidé de remettre ça.

En ce dimanche 19 avril 2015, une belle journée s'offrait au village autour de l'église et dans le jardin de l'ancien presbytère appelé aujourd'hui « jardin des écoliers ».

Le jardin des écoliers est un terrain prêté par la commune à cette association qui a déjà 1 an. Il est divisé en deux parties : Une partie du terrain est consacrée aux enfants de l'école. Ils viennent dans ce jardin pour travailler la terre mais également dans le dessein d'étudier la nature, les êtres vivants ainsi que les plantations au fil des saisons. Toute l'année scolaire les élèves ont pu y travailler avec leurs enseignants. La deuxième partie du terrain est réservée pour créer une «pépinière auto-suffisante» qui contribue au fleurissement du village en privilégiant boutures, semis et repiquages....

De bonne heure le matin, le troc avait déjà son public. Chacun pouvait échanger ses boutures, fruits, légumes et à défaut de cela, faire un don à l'association via un système de tickets. Nous pouvions trouver des lavandes en pot, des iris, herbes à chat, géraniums vivaces, framboisiers, ... une diversité de plantes intéressante sans oublier le fameux tee-shirt à l'effigie de l'association (en vente toute l'année à la mairie). Divers jeux occupaient petits et grands. Il y avait, entre autres, baptême de poney et de tracteur ! Les yeux des enfants brillaient devant les animaux et ils ont retrouvé la mascotte des maternelles de l'an dernier : Bernard le canard !

Pour ce qui est du repas, le barbecue a bien chauffé. Chacun était libre de ramener la nourriture qu'il désirait et de s'installer à une table, de façon conviviale avec des amis, des voisins ou tout simplement de nouvelles rencontres, à l'abri, protégés par la tente prêté gracieusement par le Parc de Brotonne. Pour ce qui est de la suite du programme, les convives et nouveaux arrivants ont pu assister à une démonstration de greffage d'arbres ainsi qu'à des conseils de jardinage. Les bénévoles ont même eu le temps de poursuivre le fleurissement du contour de l'église grâce aux plantes offertes le jour même par les participants. C'est donc plein de projets en tête, des fleurs, fruits et légumes plein les bras que la journée s'est terminée. Avis aux amateurs : rendez-vous au prochain troc plantes !

Marie Michaud et Emilie Levesque



Retrouver d'autres photos sur le site du pôle des savoirs <https://poledesavoirs.wordpress.com>

**Le pôle du savoir continue ses activités:**



**Randonnées ou**



**Jogging** pour les plus sportifs.



**Atelier cuisine** chez François.



**Le fleurissement du moulin de Pierre**

Malgré la pluie et le vent, *la fête des voisins* a connu son petit succès. La bonne humeur était au rendez-vous. Un apéritif convivial suivi d'un échange de petits plats et de recettes ont ponctué cette soirée, chacun apportant son plat favori ou une nouveauté à partager.. Rendez-vous l'an prochain !



**Atelier photo** animé par Jean-Marie Legoff ◀



▶ **Atelier tricot**

Pour rejoindre l'association du pôle des savoirs ou connaître les prochaines activités contacter le président : Benoît Versavel. Laisser vos coordonnées à la mairie qui lui seront transmises

**Chasse aux œufs**

Le dimanche de Pâques, les cloches ont déposé des œufs au parc de jeux du village. Les enfants étaient au rendez vous, avec sacs en renfort. Après avoir chanté en chœur pour se réchauffer, le top départ fut donné par le comité des fêtes. Chaque enfant devait trouver 10 œufs au chocolat. Une fois la quête accomplie, ils étaient récompensés d'une sucrerie. Quel beau matin de Pâques pour les gourmands !



**Marie Michaud**

**Relevé de comptage effectué par le conseil général de l'Eure le 20 novembre 2014.**

Le trafic de traversée du village se répartit en deux. Si 900 à 1000 véhicules traversent le village chaque jour ; seulement 400 à 500 traversent le carrefour D90- rue au Gué. Les autres passent par la route de Barneville. Les excès de vitesse les plus importants sont dans le bourg; que ce soit devant la mairie ou en sortie de village vers le Landin.

A la mairie Si la vitesse moyenne constatée est de 45 km/h, 30 à 35 % des véhicules dépassent les 50 km/h avec des infractions à plus de 80 km/h.

Au carrefour D90- rue au gué. La vitesse moyenne constatée est de 55 à 58 km/h, mais 75 à 80 % des véhicules dépassent les 50km/h et les excès de vitesse peuvent aller jusque plus de 90 km/h.

En ce qui concerne la D90 au niveau de la rue de la Marette, les excès sont heureusement moins remarquables, la limitation de vitesse étant alors de 90 km/h :

La vitesse moyenne constatée est de 72 Km/h et 8 à 9 % des véhicules sont toutefois en excès de vitesse.

Nos points noirs sont donc bien la traversée du village avec une entrée et sortie de village mal « reconnue » que ce soit la ligne droite entre le cimetière et la mairie ou les virages vers le Landin.

Une réflexion est en cours pour l'aménagement des points dangereux.

**Annaïk Bréant**

## LE CESU A 20 ANS

Créé au siècle dernier (1994), le CESU ou Chèque Emploi Service Universel regroupe aujourd'hui 1 345 000 employeurs et 640 000 salariés.

Jadis, Le CESU permettait de gratifier des « coups de mains » tout en étant dans le cadre de la légalité. Il fallait alors obtenir un chéquier spécial doublé d'un volet social lesquels étaient distinctement destinés aux courageux bricoleurs et à l'URSSAF...

L'employeur recevait ensuite une déduction fiscale sur sa déclaration de revenu (crédit d'impôt).

Aujourd'hui si le principe est le même, la modernité est passée par là.

D'un simple clic, on peut maintenant s'inscrire sur le site internet du CESU et on devient employeur. Le reste se fait tout seul. Le paiement des heures travaillées se fait par le moyen de son choix, la déclaration en ligne ... et le crédit d'impôt est automatique.

Pour plus d'informations, [www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr). Il est également toujours possible d'aller chercher un chéquier auprès de sa banque et de faire les mêmes opérations manuellement.

Les activités éligibles au CESU sont : garde d'enfant, soutien scolaire, aide à l'informatique, petits travaux de bricolage et de jardinage, ménage. Toutes ces activités sont regroupées sous l'appellation du « Service à la personne » (liste non exhaustive)

La personne qui intervient a une couverture sociale et cotise aux caisses de retraite.

Pour chaque type de secteur d'activité, des plafonds sont appliqués quant au calcul du crédit d'impôt.

Les possibilités d'intervention d'un bricoleur ou d'un jardinier sont modestes (réparation d'une étagère, peinture d'une boîte aux lettres, d'un portail, taille de rosiers, entretien de massifs, tonte...).

Pour des travaux plus conséquents il est nécessaire de faire appel à des artisans et des entreprises qualifiés, qui pourront en outre mettre un nombre de personnels et de matériels adéquats et garantir l'ouvrage réalisé. En cas de casse, ils sont assurés.

Des associations, des entreprises, des artisans (auto entrepreneurs, micro entreprises, aussi) peuvent vous proposer la mise à disposition de personnels, elles s'occupent des démarches administratives, d'estimer le temps nécessaire à la bonne réalisation de la mission et elles s'occupent du contrôle de la qualité du travail effectué.

Si ces dernières sont agréées par la préfecture, les prestations réalisées donnent le droit à un crédit d'impôt.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter votre mairie.

**François Michaud**



## CÔTÉ JARDIN

*« Un binage vaut mieux que deux arrosages »*

C'est fort de cet adage que j'ai biné mes radis, mes salades, et les prémices de mes courgettes et haricots. Cette année je n'ai pas fait de patates ...

J'ai des ampoules, plein les mains, et vu ce qu'il est tombé comme eau ces derniers temps, mes citernes sont presque vides.

Diantre.

Par contre, les pelouses et les haies, qu'est ce qu'elles poussent !

Vive le paillage !

Autour de mes plants j'épands par couches successives mon herbe de tonte. Dans les allées et autour des fraisiers et des tomates, les branches de thuyas. Les limaces et les escargots n'aiment pas franchir leurs écailles et n'apprécient pas l'odeur. Dans les allées ou sur les zones que je cultiverai plus tard, je fais un tapis de lauriers ou de branches de haies que je réduis au taille-haie. J'ai remarqué que le laurier mettait beaucoup de temps à se décomposer dans le compost et parfois même restait vert d'une année sur l'autre ; tandis que lorsque qu'il prend un bain de soleil, (tout comme les conifères) il devient marron, cassant et brûle très bien ou se décompose très vite ensuite.

En plein soleil, sous le paillage, le sol reste humide après un arrosage. J'ai remis ma binette !

Autour de rosiers, de massifs de fleurs ou d'arbustes, je peux mettre des paillages plus esthétiques ou du broyage de branches.

Au fil du temps, mon paillage va nourrir mon sol. A l'automne et en hiver, je peux recouvrir intégralement mon sol d'un épais matelas de déchets verts (hôtel pour vers de terre). Lorsque que je reprendrai mon jardin au printemps, ce qui n'aura pas été digéré par le sol servira de démarrage à mon compost.

L'année dernière, j'ai paillé par temps humides, rappelez vous du mois de mai ! Les limaces et les escargots avaient trouvé refuge sous mon herbe de tonte et dévoré une partie de mes patates, le mildiou ensuite avait terminé le travail ...

Donc, pas de paillage par temps de pluie, sinon pas de patates...



**François Michaud**



## **La Bibliothèque de Hauville** **« les 1001 feuilles de Brotonne »** *vous propose :*

### **LES SACS SURPRISE DE L'ETE**

*Les bibliothécaires vous ont préparé des surprises pour cet été :  
de jolis sacs contenant des livres.  
A partir du 6 Juin ....*

#### **LES SACS "SURPRISE" DE L'ETE**

*Vous choisissez un sac en fonction du thème qui vous attire, vous l'emportez chez vous, vous découvrez son contenu et vous le gardez tout l'été si vous le souhaitez !*

*Mais vous pouvez aussi le rapporter vite et bénéficier d'un autre sac ....*

*A vous de choisir !*

*Et si vous ne trouvez pas votre thème .... nous vous le préparerons sur simple demande !*

*Nos sacs ont été confectionnés façon "furoshiki" :*

#### **Un acte écologique : LE FUROSHIKI !**

*C'est une technique japonaise qui consiste à fabriquer un emballage à l'aide d'un carré de tissu de taille variable.*

*On l'utilise un peu à la manière de l'origami, en le pliant et l'enroulant de manière plus ou moins élaborée et souvent du plus bel effet*

*Quelques exemples ...*



## **Bibliothèque de Hauville « Les 1001 feuilles de Brotonne »**

Mercredi 19 août à 16 heures,

Animation lecture au moulin de Pierre de Hauville, goûter offert par « les amis du moulin »

**Et dès maintenant :** 1001 feuilles de Brotonne est sur Facebook.

Pour communiquer avec 1001 feuilles de Brotonne, inscrivez-vous sur Facebook dès maintenant.

[InscriptionConnexion](#) à l'adresse suivante :

[https://www.facebook.com/pages/1001-feuilles-de-Brotonne/369740706553708?ref=aymt\\_homepage\\_panel](https://www.facebook.com/pages/1001-feuilles-de-Brotonne/369740706553708?ref=aymt_homepage_panel)

Horaires mairie Hauville  
Lundi de 16h00 à 18h30  
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30  
Vendredi de 16h00 à 18h30

Coordonnées maire et adjoints  
Mr Quesney : 06 18 42 13 06  
Mr Madonna : 06 79 60 14 40  
Mme Camier : 06 48 68 85 08

**La mairie vous informe que la permanence du vendredi sera supprimée du 1er juillet au 31 août 2015**

### ***Nuisance sonore du jardinage et bricolage***

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de **8h30 à 12h et de 14h à 19h30**

Les samedis de **9h à 12h et de 14h à 19h**.

Ils sont donc interdits les dimanches et jours fériés.

Merci de respecter aux mieux ces horaires.

### **Merci de ne plus utiliser les Frayers,**

**Horaires déchetterie Bourg Achard :** 02.32.42.56.04.

**ETE :** mars à octobre

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h à 19h

Vendredi 10h à 12h et 14h à 19h

Samedi 9h à 12h et 14h à 19h

**HIVER :** Novembre à février

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h à 17h30

Vendredi 10h à 12h et 14h à 17h30

Samedi 9h à 12h et 14h à 18h

Merci à nos annonceurs :

**Sarl DROALIN**  
Plomberie - Chauffage

PGN engagement Qualité  
PGP Professionnel Gaz Propriétaire

Tél. 02 32 57 40 24 - Fax : 02 32 57 60 91  
27350 Rougemontier/Routot

**WILFRIED SWERTVAEGER EURL**  
Maçonnerie, Terrassement  
Neuf et rénovation,  
carrelage, faïence, cheminée, torchis  
10, rte de Barneville  
27350 HAUVILLE

Tél : 09 82 27 05 33 / 06 12 52 06 75  
swertvaeger-wilfried@bbox.fr

Artisan  
Siret 7950564400016

**LECOMPTE - RENIER SARL**  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
ÉCLAIRAGE PUBLIC ET MÉNAGER

Rue Carlet - 27310 BOURG-ACHARD

Tél. 02 32 56 21 22  
Fax 02 32 56 46 70  
Port. 06 80 99 63 79  
06 75 02 06 99

Comité de rédaction : Anne Viénot de Vaublanc, Cyril Menard, Annaïk Bréant, Monique Gaillard, Emilie Levesque, Marie Michaud, François Gervais